

SUJET

2020-2021

S.E.S.

Spécialité Première

**ÉVALUATIONS
COMMUNES**

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

CLASSE : Première

E3C : E3C1 E3C2 E3C3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

**Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information
(10 points)**

Document : L'évolution de la structure du financement des entreprises françaises (en %)

%	1980	2008	2015
Autofinancement	45,6	44,0	60,1
Crédit bancaire	35,9	33,0	11,0
Émission d'actions	14,0	16,4	21,5
Émission d'obligations	4,5	6,6	7,4
Total	100	100	100

Source : INSEE.

Questions :

1. Distinguez les notions d'actions et d'obligations. (3 points)
2. À quel mode de financement les entreprises françaises ont-elles principalement recours en 2015 ? (3 points)
3. À l'aide du document, vous caractériserez l'évolution de la structure du financement des entreprises françaises depuis 1980. (4 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la participation électorale est liée à des facteurs inégalement partagés au sein de la population.

Document 1 : Profils des votants et des abstentionnistes au second tour de l'élection présidentielle de 2017

	Votants (%)	Abstentionnistes (%)	Total (%)
Ensemble des inscrits sur les listes électorales	74,7	25,3	100
Sexe :			
- Hommes	73	27	100
- Femmes	76	24	100
Âge :			
- 18-24 ans	66	34	100
- 25-34 ans	68	32	100
- 35-49 ans	73	27	100
- 50-59 ans	76	24	100
- 60-69 ans	81	19	100
- 70 ans et plus	82	18	100
Profession :			
- Cadre	76	24	100
- Profession intermédiaire	75	25	100
- Employé	70	30	100
- Ouvrier	68	32	100
Diplôme obtenu :			
- Inférieur au bac	73	27	100
- Baccalauréat	72	28	100
- Bac +2	77	23	100
- Au moins bac + 3	78	22	100

Champ : Sondage réalisé du 04 au 06 mai 2017 sur un échantillon de 4 838 personnes inscrites sur les listes électorales.

Source : www.ipsos.fr

Document 2 :

Les citoyens intéressés par la politique ont généralement des motivations suffisantes pour se déplacer jusqu'au bureau de vote. En revanche, la participation de ceux qui sont peu investis dépend davantage de micro-incitations (par exemple, la participation à un repas familial dominical), ou de sanctions (des remarques désobligeantes en cas d'abstention) venant de leur entourage. Certains sont aussi sensibles aux réactions de voisins, d'élus, d'employés de la mairie. [...]

L'affaiblissement de certains de ces multiples processus de mobilisation non spécifiquement politiques est donc un facteur diffus de la progression de l'abstention.

Pour dissiper une erreur d'interprétation durable, on notera tout d'abord que (...) seul un petit noyau de citoyens se tient à l'écart des élections par conviction idéologique systématique.

Beaucoup plus nombreux sont les abstentionnistes qui s'intéressent très peu à la politique, sont assez sceptiques sur ce qu'ils peuvent en attendre et peu attentifs aux comptes rendus qu'en donnent les médias. Ces segments du public font état d'un sentiment d'incompétence dans ces domaines [...]. Ils expriment également leurs difficultés à "s'y retrouver", c'est-à-dire à choisir entre les partis ou les candidats à une élection. Ces publics appartiennent pour l'essentiel à des milieux populaires peu scolarisés. Leurs conditions de vie sont souvent pénibles et leurs difficultés quotidiennes les renforcent dans leur conviction qu'il n'y a pas grand-chose à attendre des hommes politiques, dont ils pensent qu'ils "parlent" beaucoup plus qu'ils "n'agissent" et que, pour se faire élire, ils multiplient des "promesses" qu'ils ne tiennent jamais. Ces femmes et ces hommes sont portés à se tenir à distance de la politique et des élections, en négligeant de s'inscrire sur les listes électorales ou, quand ils le sont, d'aller voter.

Source : Daniel GAXIE, « L'abstention électorale : entre scepticisme et indifférence », *www.ses.ens-lyon.fr*, juillet 2007.